



**RENCONTRE DU GROUPE HABITANTS
A LA SALLE DE CHATONNEYRE A CORSEAUX**

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 8 NOVEMBRE 2021 A 18H00

Séance no. 01/2021

Membres excusés : Catherine Francioli ; Janine Donzel ; Martha Candiotto ; Anne Bless ;

Membres présents : Jacqueline Bohé Lambert ; Antoine Lambert ; Sylvie Monié ; Claudia Besse ; Magda Bonetti ; Yves Raboud ; Tahiana Von Urach ; Isabelle Raboud ; Catherine Thorin ; Béatrice Thoele ; Martine Jacomelli ; Irma Albrecht ; Gisèle Page ; Manuel Vasquez ; Janine Heymoz ; Maria Taniet ; Charly Heymoz ; Victor Troillet ; Lyne Troillet ; Colette Bardet ; Esther Stricker ; John Allemann ; Jacqueline Allemann ; Jean-Claude Bulliard ; Jacqueline Emery ; Bernard Schwab.

Présence de Pro Senectute : Claire-Lise Nussbaum ; Matthieu Jean-Mairet.

1. Constitution du bureau

Animation : Jacqueline Bohé Lambert ; PV : Sylvie Monié ; Scrutatrice : Claudia Besse

2. Validation de l'ordre du jour

Vote: Unanimité

3. Approbation du procès-verbal du 5 juillet 2021 – uniquement gestionnaires des activités

Vote: Unanimité des gestionnaires

4. Gestion des séances du Groupe Habitants (GH) à la salle de Chatonneyre de Corseaux

Définir les fréquences des séances. Proposition : 1x par trimestre

Une séance par trimestre est acceptée à l'unanimité.

La gestion des séances est ouverte tous.

Gestion des séances: 7 février 2022

Bernard Schwab, Antoine Lambert (PV)

2 mai 2022

Catherine Thorin

5 septembre 2022

Isabelle Raboud

5 décembre 2022

Magda Bonetti, Martine Jacomelli

Assemblée générale : 7 avril 2022

Jacqueline Bohé, Sylvie Monié

Martine Jacomelli se charge de réserver la salle aux dates indiquées.

5. Gestion de la communication (Magda Bonetti, Martine Jacomelli)

5.1 Agenda Corsalin et Google Drive

Agenda Corsalin est tenu régulièrement à jour ainsi que les programmes des différentes activités sont annoncés par les gestionnaires auprès de Magda et Martine.

5.2 Corsal'info, information rédactionnelle pour la prochaine parution

En décembre un article sur la Danse des 7 Énergies sera publié dans le Corsal'info.

5.3 Prix Chronos

Les quatre livres qui font partie cette année du prix Chronos sont en circulation auprès des participants. Dans la classe de Mr Tornay, 8 élèves se sont portés volontaires pour ce prix. La rencontre entre le club 55 et les enfants aura lieu le 7 février à 16h00 à l'école.

5.4 Échange de correspondance intergénérationnel

Cette activité est suspendue en raison d'un emploi du temps trop important pour les élèves. L'instituteur a entrepris d'autres activités cette année pour sa classe.

6. Gestion des finances (Charly Heymoz, Irma Albrecht)

6.1 Situation de fortune et état des comptes

La fortune s'élève à CHF 23'978.--. Pour cette année il se dégage un bénéfice de CHF 5000.00. En raison de la Covid, certaines activités ont été annulées.

6.2 Liste des membres et cotisations 2021

À ce jour l'association compte 155 membres ainsi que 8 membres uniquement en bibliothèque. Une personne de Lausanne qui participe aux sorties culturelles sollicite son inscription au club.

Un vote est effectué: 26 pour / 2 abstentions. La personne sera nommée donatrice et non membre du club.

6.3 Divers

Le Club 55+ fait un don de CHF 36.00 à Pro Senectute en faveur du maintien des personnes âgées à domicile.

7. Gestion des relations externes (Catherine Thorin, Charly Heymoz, Jacqueline Emery)

7.1 Actualisation du site internet par Charly Heymoz

Actualisation régulière, rien à signaler

7.2 Groupe Ressources

Charly Heymoz accepte d'être le représentant du club encore une année.

Une réunion conjointe du groupe ressource de Jongny et celui de Corseaux aura lieu en début d'année 2022, la date est encore à préciser. Catherine Thorin se retire du Groupe Ressources. Nous tenons à la remercier de son engagement durant ces années.

7.3 Lien du Club avec la commune – Martine Jacomelli se propose de reprendre cette activité

8. Gestion du local (Esther Stricker, Gisèle Page, Colette Bardet)

Rien à signaler, tous les gestionnaires qui utilisent le local sont totalement satisfaits de sa tenue.

9. Actualités des activités existantes / Agenda / Propositions

9.1 Balades (Catherine Thorin)

Les balades ont lieu les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois. Le rendez-vous à lieu sur le parking de la grande salle de Chatonneyre à 9h30.

9.2 Randonnées (Catherine Thorin, Catherine Francioli)

Jacqueline Stöckli se retire de la gestion des randonnées. Nous profitons de ces lignes pour la remercier chaleureusement des belles randonnées organisées ces dernières années ainsi que son mari Pierre.

Un agenda sera mis en place pour le printemps.

La randonnée de mai 2022 sera assurée par Antoine Lambert et Jacqueline Bohé Lambert.

9.3 Bibliothèque (Jacqueline Bohé Lambert, Sylvie Monié)

À ce jour, nous comptons 1'100 livres avec beaucoup de nouveautés. Venez nous rejoindre et merci de faire un peu de publicité autour de vous et à nos membres.

9.4 Club de lecture (Sylvie Monié)

Ce club se réunit tous les 2 mois env. avec beaucoup de plaisir pour partager nos moments de lecture.

9.5 Entraide Corseaux (Catherine Thorin)

Catherine Thorin souhaiterait recruter des chauffeurs ainsi que des gestionnaires pour l'entraide.

9.5.1 Redéfinir le fonctionnement de l'entraide

Pour plus de clarté sur le fonctionnement de l'entraide, vous trouverez en annexe la Charte ainsi que le flyer.

9.6 Café Lingua (Catherine Thorin, Anne Bless)

Les séances ont lieu 1 fois par mois, le calendrier est à fixer pour l'année prochaine.

Le groupe des apprenants anglais est complet. Il reste 1 place à celui des apprenants français.

9.7 Jeux de société (Colette Bardet)

Rien à signaler, la fréquence des jeux reste inchangée: 2ème et 4ème lundi du mois

9.8 Sorties culturelles (Irma Albrecht, Martha Candiotta, Charly Heymoz, Isabelle Raboud, Bernard Schwab)
Prochaine sortie jeudi 11 novembre, Exposition Van Gogh à Lausanne.

9.9 Danse des 7 énergies (Jacqueline et John Allemann)

Le groupe se réunit tous les 2èmes lundis du mois à 18H00. Comme l'activité est physique il est demandé un certificat covid obligatoire.

10. Actualités et activités diverses

10.1 Préparation de la Fenêtre de l'Avent

Mercredi 15 décembre 2021 sous le couvert des Jordils. Colette Bardet et Esther Stricker réservent les locaux et organisent la mise en place; la nourriture et les boissons sont apportées par les participants (la liste circule séance tenante).

10.2 Repas et sortie des aînés – Société de développement

Cette activité sera reprise par le club 55 après discussion et approbation des conditions avec la Municipalité. Votation: 17 pour 6 abstentions.

Antoine Lambert assurera la gestion et l'organisation des repas des aînés et la sortie annuelle sous réserve d'être soutenu lors de la sortie annuelle, (voir annexe – réflexions concernant la reprise par le Club55+).

10.3 Lettre aux nouveaux habitants de Corseaux de plus 55 ans

Voir point 10.6

10.4 Café et thé gratuit pour les membres dès le 1^{er} janvier 2022

10.5 Assurance RC Association

Bernard Schwab continue ses investigations. Jusqu'à présent l'assurance ne couvre que les cas de responsabilité civile et non d'accidents. Il faudrait prendre une assurance plus complète.

10.6 Monsieur Yves Raboud – gestionnaire de quelle activité ?

Yves Raboud, nouveau gestionnaire se charge de la lettre aux nouveaux habitants de plus de 55 ans, ainsi que de l'organisation du 1er Janvier sous le préau de Chatonneyre.

10.7 Concerts chez Mme Bracher (Magda Bonetti)

Mme Bracher organise des concerts à son domicile. Les années précédentes la communication du club diffusait les dates de ces derniers. Cette année avec la Covid et alors qu'elle ne propose aucune restrictions sanitaires, le club a décidé qu'il ne pouvait pas faire la promotion de ses concerts. Vote: 23 contre la diffusion par le Club.

10.8 Carte de vœux à nos membres (proposition à la séance du 6 janvier 2020)

Comme chaque année une carte de vœux est envoyée par e-mail à tous les membres, cette carte est illustrée par John Allemann. Il sera également rappelé l'invitation du 1er janvier à 17h00 à Chatonneyre.

10.9 Retrouvailles du 1^{er} janvier 2022 pour un repas canadien (proposition d'Isabelle Raboud à la séance du 6 janvier 2020)

Voir point 10.6

10.10 Prochaine AG 2022

La date de la prochaine AG est fixée au jeudi 7 avril 2022

11. Divers et propositions individuelles (non soumis à votation)

Si vous souhaitez recevoir une personne seule, vous pouvez vous inscrire auprès des tables de Noël Pro Senectute. Monsieur Matthieu Jean-Mairet nous informe que les Tables de Noël auront lieu du dimanche 19 au mercredi 29 décembre 2021 (voir flyer annexé).

Fin de séance à 20h10

« ENTRAIDE CORSEAUX »

ENTRAIDE – SOLIDARITÉ – PARTAGE DE COMPÉTENCES

CHARTRE

La présente chartre constitue la référence éthique de cette activité. L'activité « Entraide Corseaux » s'intègre dans la démarche « village solidaire » Corseaux, menée par Pro Senectute Vaud et mandatée par la commune.

Art. 1 BUTS

Développer et maintenir l'entraide, la solidarité et le partage de compétences et de savoirs entre les habitants¹ de Corseaux, sans prendre la place des professionnels.

Mettre en lien les personnes qui offrent un service (les offreurs) avec les personnes qui ont un besoin (les demandeurs).

Art. 2 VALEURS

Solidarité, entraide, partage, bienveillance, respect, tolérance

Art. 3 PRINCIPES

L'échange et le partage sans contrepartie

L'engagement bénévole, non rémunéré (exceptés transports, cf. art. 6)

Adressé à tous les Corsalins et Corsalines sans distinction d'âge

Art. 4 FONCTIONNEMENT

Toute personne désireuse d'offrir un service ou partager ses compétences s'annonce auprès des référents d'« Entraide Corseaux ». Toute personne ayant un besoin qui entre dans les catégories proposées (cf. art. 6) prend contact auprès des référents, soit par téléphone, soit par e-mail. Un groupe d'habitants, les référents, coordonne la mise en lien entre les demandeurs et les offreurs.

« Le contenu de chaque service ou d'échange de compétence et les modalités pratiques de réalisation sont du ressort des intéressés en fonction de leurs moyens ou disponibilités. »

Art. 5 RESPONSABILITÉ

Afin de garantir des échanges conformes à la législation, chaque offreur et chaque demandeur assure être couvert par une assurance RC individuelle ainsi que par une assurance individuelle contre les accidents. La responsabilité d'« Entraide Corseaux » ne peut en aucun cas être engagée.

Les offreurs observent la confidentialité pendant et après leur engagement.

Art. 6 LES CATEGORIES DE SERVICES

LES TRANSPORTS PONCTUELS : transports de personnes et de choses (pour conduire quelqu'un chez le médecin, faire une petite course, débarrasser un petit encombrant à la déchetterie, etc.).

N.B. Au-delà d'un trajet total de 10 km, un défraiement (70 ct./km) sera demandé.

LES PETITS COUPS DE MAIN : changer une ampoule, arroser les plantes, etc.

LES VISITES ET PROMENADES : partager un café, balade à proximité du domicile, etc.

LE PARTAGE DE SAVOIRS : tandem linguistique, conseils en informatique et nouvelles technologies, couture, ateliers créatifs, etc.

Art 7. ACCORD TACITE

Chaque offreur et chaque demandeur s'engage à prendre connaissance de la présente chartre. À partir du moment où celui-ci fait appel à « Entraide Corseaux », cela signifie qu'il l'accepte tacitement.

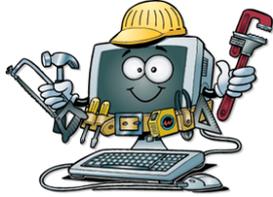
CONTACTS : entraide.corseaux@bluewin.ch

Les référents « Entraide Corseaux »

Corseaux, mai 2017

¹ Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Entraide Corseaux



Développons l'entraide et la solidarité au sein de notre village !

Vous avez du temps à disposition et êtes prêts à partager vos compétences ?

Vous nécessitez de petits services ponctuels ?

Que vous soyez **offreur ou **demandeur**, n'hésitez pas à nous contacter !**

Les domaines d'intervention :

- **Transports ponctuels** (déchetterie, rdv chez le médecin, etc.)
- **Petits coups de main** (changer une ampoule, arroser les plantes, etc.)
- **Visites et promenades** (partager un café, balade à proximité, etc.)
- **Partage de savoirs** (tandem linguistique, conseils en informatique, etc.)

Nos principes : engagement bénévole, sans contrepartie, adressé à tout Corsalin.

Vous êtes offreur ou demandeur ou souhaitez plus d'informations ?

Contactez-nous !

Contacts : entraide.corseaux@bluewin.ch



Réflexions concernant la reprise par le Club 55+ Corseaux de l'organisation des repas des aînés et de la sortie annuelle

Pour ne pas charger ce document par l'emploi de l'écriture inclusive, les expressions au masculin s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.

Préambule

Historiquement, la Municipalité de Corseaux délègue à la Société de développement (SD) l'organisation des repas et de la sortie annuelle en faveur des aînés de la commune. La SD les assume de manière autonome. Aucun mandat précis n'est convenu entre la commune et la SD.

Actuellement, pour le financement de ces tâches, la Municipalité alloue annuellement à la SD un montant de 6'000.-- (pris sur la budget communal et soumis à l'acceptation par le Conseil communal) et env. 12'500.--, correspondant au montant octroyé aux communes bénéficiaires de la Fondation Haefeli-Meylan, propriétaire d'un immeuble locatif à Vevey. Ce montant peut légèrement varier d'une année à l'autre en fonction des frais d'entretien du bâtiment.

L'excédent de produit de la Fondation Haefeli-Meylan est affecté en faveur des personnes âgées bénéficiaires de l'assurance-vieillesse fédérale et domiciliées sur les territoires des Communes de Vevey, La Tour-de-Peilz, Corsier-sur-Vevey et Corseaux. Corseaux utilise cet argent exclusivement pour le financement des repas et sorties des aînés en âge AVS.

La SD gère elle-même les montants reçus sans faire appel à la Municipalité en cas de déficit qui, occasionnellement, a été épongé par la caisse de la SD !

Lors de l'AG du Club 55+ du 30 septembre 2021, deux représentantes de la SD ont plaidé pour une reprise de ces tâches par le Club 55+.

Cette demande a été soumise séance tenante aux membres du Club 55+ par le biais d'un vote consultatif. Les membres se sont déclarés ouverts à engager une discussion dans ce sens.

Les repas mensuels réunissent env. 80 personnes, dont le coût est actuellement réparti comme suit :

- participants : 12.--
- SD (compte des aînés) : 12.--

Concernant la sortie annuelle des aînés, j'ai eu un contact avec Anne Neyroud organisatrice de 12 sorties. Elle est disposée à continuer si personne ne veut le faire. Toutefois, compte tenu de ses nombreuses occupations, elle remet volontiers cette activité qui prend beaucoup de temps. Pour 2022, l'organisation est lancée. Anne accepte volontiers d'impliquer le Club 55+ pour transmettre son expérience et assurer une bonne transition.

La sortie annuelle est actuellement entièrement financée par la SD (compte des aînés). Aucune participation n'est demandée aux 100-120 participants.

Base de discussion avec la Municipalité de Corseaux

S'agissant de tâches dévolues à la Municipalité, il y a lieu de régler par la biais d'un mandant en bonne et due forme la répartition des responsabilités et compétences des deux parties.

La Municipalité est garante du financement de toutes les activités en faveur des aînés. Elle délègue les tâches suivantes au Club 55+ qui en assume la responsabilité organisationnelle :

- organisation des repas mensuels des aînés, en principe février, mars, avril, mai, juin et octobre,
- organisation de la sortie des aînés, en principe septembre de chaque année.

La Municipalité organise en novembre le repas festif de fin d'année des aînés (nouveau en lieu et place d'un repas mensuel). Une occasion pour la Municipalité d'entretenir un contact avec ses aînés.

En août de chaque année, les 2 parties se rencontre pour fixer le budget de l'année suivante :

- le nombre de repas à organiser,
- le montant alloué par personne pour les repas mensuels,
- la contribution des aînés au coût des repas,
- le montant alloué par personne pour la sortie annuelle,
- le montant de la contribution des participants au coût de la sortie,
- les frais divers (frais liés à l'organisation des activités, enveloppes, timbres, ...)
- ...

Sur cette base, la Municipalité verse une avance de fonds au Club55+ en début de chaque année (à cet effet, un nouveau compte banque ou poste sera ouvert pour la gestion financière de cette activité). Si nécessaire, le Club 55+ justifiera et demandera à la Municipalité une rallonge financière, par ex. en cas d'affluence aux repas et à la sortie annuelle supérieure aux prévisions.

En décembre de chaque année, le Club 55+, par le gestionnaire de l'activité et le caissier du club, présente à la Municipalité les comptes de l'exercice en cours après que ceux-ci ont été présentés aux gestionnaires d'activités, en principe en novembre.

Un éventuel bénéfice de l'exercice est reversé à la caisse communale, alors qu'un déficit est remboursé au Club 55+.

La commune assure les dommages matériels et les accidents pouvant survenir lors d'un événement lié à une activité en faveur des aînés de la commune de Corseaux.

De plus, la commune offre un soutien logistique, par ex. pour les envois de masse aux aînés.

Organisation interne au Club 55+

De son côté, le Club 55+, désigne un nouveau gestionnaire d'activité qui prend la responsabilité de cette organisation et assure le suivi avec la Municipalité. Ce responsable d'activité se réfère aux gestionnaires d'activités pour la préparation des discussions avec la Municipalité et pour définir l'endroit de la sortie annuelle ainsi que les visites envisagées.

La comptabilité ainsi que le trafic des paiements sont assurés par le caissier du Club 55+.

Les membres du Club 55+ se montre solidaire et soutiennent le gestionnaire, entre autres, lors de la sortie annuelle des aînés qui demande un encadrement important en raison du nombre de participants et de la répartition dans plusieurs cars.

Conclusion

Bien que génératrice d'un supplément de travail, l'adjonction de cette nouvelle activité apportera une meilleure visibilité au Club 55+ avec l'espoir de voir de nouveaux membres rejoindre nos rangs.

Je propose :

- d'entrer en matière pour la reprise des ces activités assumées aujourd'hui par la SD et Anne Neyroud,
- de désigner 2-3 délégués pour les discussions avec la SD et la Municipalité et, le cas échéant, de nommer un nouveau gestionnaire d'activité.

28.10.2021/Antoine Lambert

Les Tables de Noël

VAUD

Célébrer les fêtes ensemble

Vous souhaitez partager l'esprit de Noël et recevoir chez vous un ou des senior-s de votre région pour un repas festif dans une atmosphère familiale ?

Vous êtes retraité et désirez rejoindre une Table de Noël chez des habitants de votre région ? Inscrivez-vous, ils se réjouissent de vous recevoir.

Lieu	Dans tout le canton de Vaud
Dates	Entre le dimanche 19 et le mercredi 29 décembre 2021
Participation	Repas offert par les hôtes
Renseignements Inscriptions	Mehregan Joseph, Coordinatrice Tables conviviales 021 646 17 21 ou mehregan.joseph@vd.prosenectute.ch Jusqu'au mardi 7 décembre 2021

Dans le contexte sanitaire actuel, notre programme d'activités peut être soumis à modification. Par ailleurs, nous respectons les mesures édictées par les autorités et vous remercions de vous y référer.

canton de Vaud

vd.prosenectute.ch